Choisir l'UNSa, c'est Agir !

Juin 2019

NAO 2019 POUR PARTAGER L'UNSa VA EN JUSTICE

Vu l'absence d'écoute et de réelle négociation, nous avons alerté, le 14 Mai, M. DRAHI qui nous a répondu et a demandé au Comex et la DRH de répondre.

Ce mercredi 28 Mai, la proposition de la DRH reste inchangée soit 1% à partir du 1er juillet !

Le CCE a sollicité un avis juridique sur la notion d'usage, la loyauté de la négociation et la réalité économique et financière de l'entreprise. Suite à cette consultation, il apparait une possibilité d'action en justice sur la base des arguments suivants :

- **La non rétroactivité au 1er janvier est une première violation de la loi** dans la mesure où c'est un usage d'appliquer les résultats de la NAO au 1er janvier
- Le **déroulement déloyal des négociations** sur la base de promesses sous conditions, constitue **un délit d'entrave à la négociation collective**.
- Notre groupe va bien, ses dirigeants s'octroient des primes mais privent leurs salariés de leurs droits à augmentation. Ceci peut constituer **un acte anormal de gestion pénalement répréhensible**.

Fort de ces faits, l'UNSa, en tant que 1ère Organisation Syndicale du pole Télécom, a pris la décision d'ester en justice pour faire valoir nos droits. L'UNSa défendra toujours une vraie politique de rémunération à la hauteur des richesses créées et se battra pour toujours sauvegarder les acquis sociaux.

L'UNSa = 100% Infos

Juin 2019

Choisir l'UNSa, c'est Agir !

Vous informer c'est notre mission et notre force. Nous l'avons toujours fait et sur ces 3 dernières années, cela représente 170 FLASH Hebdo, 200 Coms spéciales, plus de 45 Tracts et plus 2500 réponses aux salariés sur l'ensemble des sujets (PDV, TAD, NAO, Mobilité …)

Et plus de 30 Réunions d'infos

Sur IDF, en Province et SRR

dscunsa@sfr.com
@Unsa.com
Unsa.com
www.unsacom.org